

Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **89 (1980)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

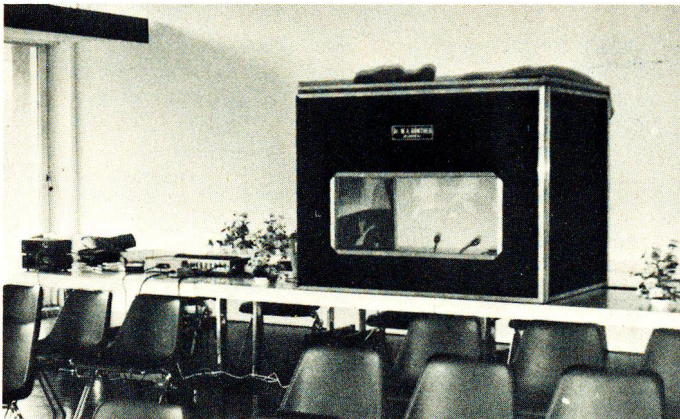
CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

15 janvier 1980

Numéro 79

A l'échelle nationale



Le même week-end à Berne: une assemblée extraordinaire des délégués de la CRS et la Conférence nationale d'automne des présidents de section

Ces deux importantes sessions ont eu lieu à Berne, les 24 et 25 novembre 1979, dans les locaux de l'Ecole Croix-Rouge d'infirmières du Lindenhof, à Berne, où, pour la première fois, avait été installé un dispositif de traductions simultanées propre à faciliter et à accélérer les débats (photo du haut: dans la cabine, photo du bas: dans la salle). L'assemblée extraordinaire des délégués était pour l'essentiel consacrée à une révision partielle des statuts ayant pour objet la création, au sein de la CRS, de nouvelles formes d'intégration ou d'affiliation d'organisations poursuivant des buts et des tâches humanitaires sur le plan national. Ainsi, notamment, les actuelles institutions auxiliaires.

La Conférence des présidents, dont le programme avait, dans les grandes lignes, été préparé par la Commission des sections (voir page suivante) traita, entre autres, des thèmes suivants: tâches des sections dans les soins extra-hospitaliers, réfugiés d'Indochine, information concernant «l'année de la personne handicapée» en 1981, Collecte de mai 1979 et 1980.



Collecte de mai: rétrospective et perspectives

Le produit brut de la CM 1979 s'est élevé à Fr. 2 759 687.98 et le produit net à Fr. 2 219 307.08, accusant une diminution de, respectivement -6,96 % et -5,5 % par rapport à 1978. Mais 1978 était, rappelons-le, l'année commémorative de la naissance d'Henry Dunant: une année exceptionnelle...

Le produit net a été réparti, selon le barème en vigueur, à raison de 41 % (Fr. 914 469.05) et de 59 % (Fr. 1 304 838.03) entre l'ASS et ses sections et la CRS et ses sections. Ci-contre: «l'insigne» de la Collecte de mai 1980: un sachet contenant un bandage stérile pour les doigts (avec un «g»...)

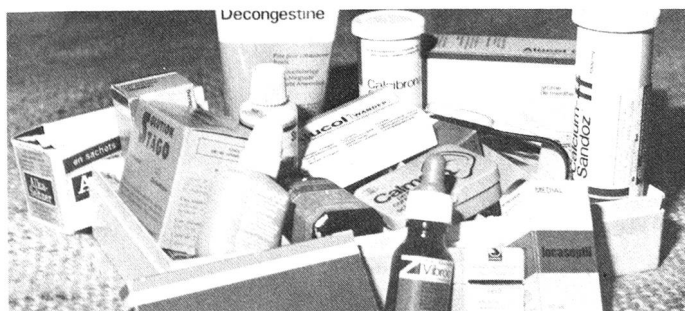


A l'échelle régionale



La Commission des sections a siégé à Zurich

En juin 1975, l'assemblée des délégués de la CRS décidait d'instaurer une Commission des sections, composée de 15 membres au maximum, dont 10 au moins sont des représentants de section, et dont le rôle consiste à s'occuper des activités des sections ayant un caractère national, à coordonner leurs tâches sur le plan régional, à intensifier les contacts entre les sections et l'organisation centrale, à aider celle-ci à résoudre leurs problèmes. La Commission, qui avait siégé pour la première fois en mars 1976, a tenu sa dernière séance à Zurich, les 23 et 24 octobre 1979, au siège de la section Croix-Rouge locale dont les membres de la Commission ont eu ainsi la possibilité de visiter les installations: son centre d'ergothérapie notamment et son «home de jour» ouvert en 1974 (notre photo).



Les sections vaudoises se constituent en groupement

Le 20 octobre 1979, les sections vaudoises de la CRS (elles sont 17 au total), désireuses de conjuguer leurs efforts en vue de promouvoir leur développement et leurs activités sur l'ensemble du territoire du canton de Vaud, ont signé une convention portant sur la formation d'un «groupement des sections vaudoises de la CRS» sans bien propre et ne possédant pas la personnalité juridique. Aux termes de cette convention, elles désignent annuellement cinq membres dont les tâches ont également été précisées. Ont été élus comme tels:

Mme O. Aigroz, infirmière-instructrice de cours à la section d'Aigle; Me P. Demiéville, président de la section de Payerne; M. E. Lambelet, président de la section de Val-lorbe; Dr H. de Reynier, président de la section de Rolle; M. F. Calame, trésorier de la section de Lausanne.



Morges

Inspectez vos pharmacies de ménage et apportez-nous vos surplus de médicaments...

Vu le succès de la première opération «ramassage de médicaments» organisée en avril 1978, la section de Morges de la CRS a récidivé au mois d'octobre 1979. En l'espace de quatre heures, pas moins de 500 kilos de médicaments apportés par la population et le corps médical de la région au stand du marché.

Cette récolte a été amenée au Service des médicaments de la section lausannoise de la CRS où ils ont été triés avant d'être expédiés dans des pays du tiers monde.

Lausanne

1978: 8 tonnes de médicaments expédiés

Depuis plus de trente ans, en effet, le Service des médicaments de la section Croix-Rouge lausannoise, créé par la doctoresse Madeleine Cuendet et desservi par des volontaires – étudiants en médecine et pharmacie – trie annuellement une moyenne de 6 à 8 tonnes qui sont envoyés dans une cinquantaine de pays.

Genève

Chaque mois, le tour de la terre... et même un peu plus!

Le parc automobile de la section genevoise de la CRS dispose actuellement de 50 véhicules: 20 «Mini», 28 2 CV, 1 Dyane et 1 Fiat. Utilisés par le Service des soins infirmiers à domicile, ils parcourent chaque mois, dans le canton, 1000 km en moyenne, soit en tout, une fois et quart le tour de la terre. Où, si l'on préfère, 600 000 km par année.

Le Service des soins infirmiers à domicile offre ses services à tout le territoire genevois, à l'exception de 10 communes totalisant 12 485 habitants, sur les 339 273 que compte le canton.

Notre photo: le 12 septembre 1979, la section prenait livraison de la 20e «Mini».



La Chaux-de-Fonds

En faveur de la population locale

De longue date déjà, la section CRS de La Chaux-de-Fonds s'est efforcée de rendre des services à la population de son rayon d'activité, tant sur le plan de la santé que de l'assistance. Citons dans l'ordre: la formation de monitrices pour la gymnastique des aînés, le recrutement d'automobilistes bénévoles assurant le transport de patients et de personnes âgées, celui d'assistantes bénévoles attachées au service des visites à domicile, les cours de santé au foyer donnés à la population, la formation de babysitters et d'auxiliaires-hospitalières, la mise sur pied d'une consultation gratuite pour nourrissons. Vint ensuite l'ouverture d'un vestiaire qui, grâce à la collaboration bénévole de 25 volontaires, rend de grands services à la population tout en procurant à la section des recettes non négligeables (photo du haut). Pendant plusieurs années, ces recettes ont été sagement accumulées dans le but de créer un nouveau service d'utilité publique, soit la mise sur pied d'un service de soins à domicile desservi par deux infirmières en soins généraux et appelé à compléter ceux qui existent déjà. Une amélioration profitable à chacun en résultera systématiquement.

Hinterthurgau

Encore une histoire de véhicule...

Disposer d'un minibus en mesure de transporter de petits groupes de handicapés: l'idée émanait d'une assistante bénévole automobiliste de la section, qui se voyait confrontée au problème que pose le transport d'un invalide grave.

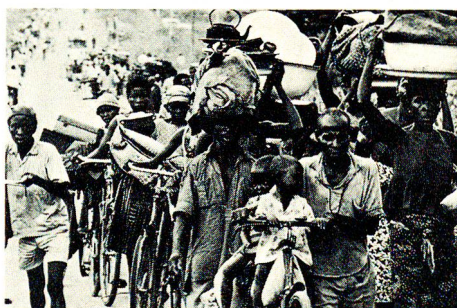
Cette idée fut soumise au journal local d'Eschlikon, qui lança un appel à ses lecteurs. Un résultat magnifique: plus de Fr. 30 000.- récoltés en l'espace d'un mois, soit plus qu'il n'en fallait pour financer l'achat du minibus souhaité. Celui-ci a été remis officiellement le 3 novembre 1979 à la section CRS de Hinterthurgau, qui sait profondément gré à la population de sa région de sa générosité et de sa compréhension à l'égard des besoins des handicapés.



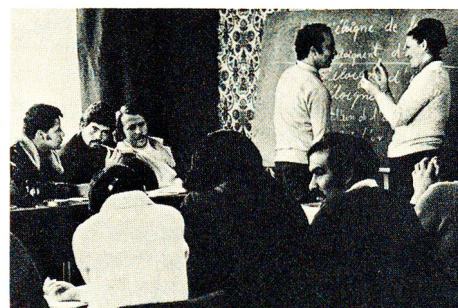
En Indochine et ailleurs...



Plus d'un million de réfugiés en Asie



Plus de 3,5 millions de réfugiés en Afrique



Réfugiés en Suisse: ils apprennent notre langue, que faisons-nous?

Une série de 8 affiches

Les trois affiches reproduites ci-dessus font partie d'un jeu de huit affiches noir/blanc, portant des textes français et allemand, concernant les problèmes des réfugiés un peu partout dans le monde (Indochine, Amérique latine, Afrique, Proche-Orient, réfugiés à la dérive sur la mer, dans des camps, etc.) et éditées par l'Office central suisse d'aide aux réfugiés. Format de chaque affiche: 30/45 cm.

Croix-Rouge Jeunesse

100 kilos de riz = 5000 francs

Des élèves d'une classe secondaire de Bumpliz/Berne avaient récolté dans leur entourage une centaine de kilos de riz qu'ils auraient aimé envoyer à un camp de réfugiés cambodgiens en Thaïlande. On leur fit comprendre que c'était là une entreprise beaucoup trop coûteuse mais qu'en revanche ils pouvaient aider plus utilement encore en recueillant de l'argent dans le même but. Les 100 kilos de riz furent alors

Ces affiches, qui peuvent fort bien être utilisées aussi séparément, représentant un très bon support visuel lors de conférences, de séances d'information, d'expositions, de manifestations visant à récolter des fonds en faveur des réfugiés. La CRS dispose d'un stock de jeux complets que l'on peut obtenir gratuitement à l'adresse: Service Information CRS, case postale 2699, 3001 Berne (joindre un timbre de 70 ct. pour les frais d'envoi).

emballés en sachets de 250 grammes et vendus au prix de 2 francs le mercredi 24 octobre dernier, sur la place Fédérale de Berne. Un succès puisque la recette totale ne fut pas de 800 francs, mais bel et bien de 5000 francs.



Budget de la CRS pour 1980: 52 millions de francs

Pour cette année, le CRS estime à 52,4 millions de francs les dépenses découlant des tâches nationales de son organisation centrale dans les domaines de la transfusion de sang, de la formation professionnelle, des soins infirmiers extra-hospitaliers, du travail social, du service sanitaire coordonné et du sauvetage. Ce budget a été approuvé le 8 novembre 1979 par le Conseil de direction.

Les coûts des opérations de secours que la CRS mène à l'étranger et en Suisse, soit en régie propre, soit sur mandat de la Confédération, ne sont pas budgétés. Ces interventions, en effet, sont financées en grande partie par des fonds avec affectation spéciale. En 1978, la CRS a consacré quelque 13,5 millions de francs à l'aide en cas de catastrophe et à l'aide à la reconstruction en Suisse et à 50 autres pays.

Photos: CRS/L. Colombo; M. Hofer; J. Pascalis; sections CRS Hinterthurgau/Morges/Genève; *L'Impartial*, La Chaux-de-Fonds.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.